DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 29/01/2013

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 février 2013 --- 000 ---

L'an deux mille treize, le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour Mme DUBUN), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés: M. DUPOUY, Mme DUBUN (a donné procuration à M. BATS), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A Délibération n°7

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Affectation des résultats de 2012 du budget annexe Régie des fêtes et Animations

Il est proposé à notre assemblée, sur proposition du bureau des adjoints du 29 janvier 2013, d'affecter au financement du budget annexe Régie Fêtes et Animations pour 2013 les résultats de 2012 pour un montant de 914,41 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats 2012 au budget annexe régie fêtes et animations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,